

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Compte rendu N° 13

Séance du 29 Septembre 2022 à 20 Heures

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf du mois de septembre, à vingt heures, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie de Montaigut-en-Combraille, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc SAUTERAU, Maire, Président du C.C.A.S.

Date de convocation : 25 mai 2022

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : Mesdames et Messieurs

Jean-Marc SAUTERAU - Martine CONSTANT - Eliane VIALLO - Jean-Jacques BEAUMONT - Emilie BOUSCAVERT - Georges L'HOSTE - René POUILLE – Claudette CHAMPOMMIER

Absents Excusés : Christelle CHAMPOMMIER

Secrétaire de séance : Monsieur René POUILLE

Le compte rendu numéro 12 est approuvé par 8 voix.

ORDRE DU JOUR

1/ Repas annuel des aînés :

Le C.C.A.S. décide à l'unanimité :

- De fixer la date du repas annuel des aînés au 15/01/2023 à 12 heures.
- De solliciter la prestation d'un traiteur local.
- La soupe de terroir avec fromage, salade et fruits sera élaborée par les membres du CCAS. Ces derniers assureront le service du soir.
- Les colis seront élaborés le samedi 14/01/2023 avec mise en place de la décoration de la salle des fêtes.
- Des colis seront également proposés pour le personnel (foie gras, boîte de chocolat, boîte de gâteaux, un vin, un champagne).
- Animation musicale de 14 h 30 à 19 h.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les colis, le Centre Communal d'Action Sociale décide d'engager les consultations nécessaires selon les dispositions suivantes :

- 1 colis sera offert par famille aux personnes qui n'auront pas pu se rendre au repas avec une boîte de chocolats par famille et un bon d'achat de 27 € par personne (à partir de 65 ans) pour les restaurants de la commune, Le Petit Marché et la Boulangerie.

- 1 colis sera offert aux aînés de l'EHPAD J.P. TOUCAS ou du Foyer Logement de Saint-Eloy-les-Mines.

Le colis comprendra :

- Chocolat
- Boîte de gâteaux
- Une bouteille d'eau de Cologne, savonnette et gel hydratant.

La distribution est programmée à l'EHPAD de MONTAIGUT et au foyer logement de SAINT ELOY LES MINES avant les fêtes de fin d'année.

Le CCAS sera mentionné au verso des cartes de vœux.

L'orchestre est pris en charge par le Comité des Fêtes.

Un budget sera alloué pour l'acquisition de décors de Noël (300 €) :

*Bonne et heureuse année.

*Guirlandes vertes et blanches.

*Décoration des tables.

*Traineau de Noël.

Délibération

2/ Conseil d'Administration de l'EHPAD Jean-Paul TOUCAS. :

Par courrier en date du 15/08/2022, Monsieur Bernard PEYROL a présenté sa démission du Conseil d'Administration.

Il appartient au Président de procéder à une nouvelle nomination

Délibération

3/ Contribution au bulletin municipal :

Le CCAS doit établir le détail des informations à publier au prochain Bulletin Municipal.

Délibération

QUESTIONS DIVERSES

* EDF : liste des impayés d'électricité.

*APA : état des notifications.

*Conseil Départemental : dispositif téléassistance.